



19 OCTOBRE > 30 NOVEMBRE 2026

ZONES HUMIDES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC DANS VOTRE COMMUNE

Afin de présenter les résultats terrain des inventaires zones humides réalisés en 2025 et 2026, des cartes provisoires indiquant les zones humides relevées sur le terrain et un registre sont mis à disposition en mairie pour émettre des observations argumentées.

Selon les arguments exposés, des expertises complémentaires pourront être réalisées par le bureau d'étude en décembre 2026 (sur rdv avec les propriétaires concernés).

Plus d'infos : Pôle technique – Mont de Marsan Agglomération | 05 58 05 32 32